



Communauté de communes – 53 communes – 24 800 habitants
Recrute

Animateur Contrat Territorial à temps complet CDD de 1 an renouvelable

Saint-Flour Communauté souhaite recruter **un/une Animateur(trice) pour son Contrat de Progrès Territorial**. Le poste est à temps complet (1607h), à pourvoir en Juillet 2020. Vous serez placé (e) sous l'autorité de la responsable du service Environnement.

Missions :

Le/la **Animateur(trice)** travaille au sein du service Environnement. Aux côtés des six autres agents du service, il/elle a en charge la mise en œuvre du contrat de progrès territorial et le suivi de la GEMAPI

✚ au titre du contrat de progrès territorial des affluents de la Truyère

- Conduire le pilotage et la mise en œuvre du contrat de progrès territorial dans une approche pluriannuelle des actions menées ;
- Assurer l'organisation et l'animation des comités de pilotage, des réunions techniques et des réunions de concertation avec l'ensemble des partenaires techniques et financiers : convocations, préparation des contenus présentés, rédaction de compte rendu et diffusion ;
- Mettre en œuvre les volets du contrat de progrès territorial en lien avec les autres membres du service en charge du contrat et notamment le travail autour de la gouvernance à l'échelle du bassin Truyère ;
- Assurer le suivi administratif et financier des actions du contrat de progrès territorial (montage des plans de financement, des dossiers de demande de subvention, des marchés publics...) ;
- Rédiger les bilans annuels et procéder à l'évaluation des actions menées ;
- Participer aux réunions de travail extérieures liées à la mise en œuvre du contrat de progrès territorial et aux thématiques de préservation et de restauration des milieux aquatiques ;
- Assurer la coordination des actions du contrat de progrès territorial avec les autres outils de gestion des milieux aquatiques portés par le SIGAL, le PNR Aubrac, l'Agence de l'Eau, le Conseil Départemental...,
- Assurer les pré-validations des contenus techniques et administratifs rédigés par les deux autres agents du service « milieux aquatiques » afin d'harmoniser et coordonner l'ensemble des actions développées.

✚ au titre de la compétence gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (GEMAPI)

- ➔ Assurer la veille juridique concernant la compétence GEMAPI, la gestion de l'eau et la protection contre les inondations ;
- ➔ Assurer le suivi de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le PNR Aubrac ;
- ➔ Assurer le suivi des conventions et autres cadres contractuels avec le SIGAL et tous les EPAGE et EPTB, acteurs de la gestion des milieux aquatiques sur le territoire ;
- ➔ Restituer aux élus le travail réalisé au titre de cette compétence et les accompagner dans le processus décisionnel.

Profil :

- Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5, dans le domaine de l'environnement, de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.
- Vous possédez le permis B.

Aptitudes requises :

- Connaissances des politiques contractuelles et du cadre réglementaire des politiques publiques.
- Bonne connaissance des collectivités territoriales et de leur environnement.
- Maîtrise des problématiques d'environnement, de développement local, d'aménagement du territoire et connaissance des outils de mise en œuvre du projet de territoire dans son volet développement durable.
- Connaissances en gestion intégrée de la ressource en eau : hydromorphologie et gestion des milieux aquatiques.
- Maîtrise des outils informatiques bureautique et SIG.
- Capacités rédactionnelles et d'expression orale.
- Capacités à la conduite de projets ainsi qu'au travail en équipe et en réseau.
- Aptitudes à animer des réunions et aptitudes à la concertation.

Contraintes d'exercice :

- Réunions en soirée et week-end
- Déplacements sur le territoire communautaire, régional et parfois national

Conditions d'emploi :

Cadre statutaire : catégorie A de la filière technique

Cadre d'emploi : Ingénieurs territoriaux

Temps de travail : poste à temps complet (1607 h).

Lieu de travail : Saint-Flour communauté, Village d'entreprises, ZA Le Rozier Coren 15100 SAINT-FLOUR

Renseignements auprès de :

Mme Evelyne BONNAL, DRH : drh@saintflourco.fr

Adresser CV, lettre de motivation et copie des diplômes avant le 22 juin 2020 à :

Monsieur le Président
Village d'entreprises
ZA Le Rozier Coren
15100 SAINT-FLOUR